MINUSMAHEBDO

Bulletin hebdomadaire d'information de la MINUSMA • numéro 33 • aoüt 2015



MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE • ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

MINUSMAHEBDO

33











- 3 MINUSMA-DEUX ANS APRÈS
- 6 RENCONTRE DU CHEF DE LA MINUSMA AVEC LE Ministre de la solidarité
- 7 LE CHEF DE LA MINUSMA À GAO, À L'OCCASION DU 80eme anniversaire de l'armée chinoise
- 8 LA MINUSMA DÉPLOIE UN NOUVEAU BATAILLON À DIABALY
- 9 GAO: L'UNITÉ FLUVIALE DE LA MINUSMA OFFRE DES Soins gratuits à la population de tacharane -Bichibare
- 10 2ÈME FORUM DE BAMAKO SUR LE « GENRE »
- 12 FORUM DE DIALOGUE ENTRE LES AUTORITÉS, LES ÉLUS ET LES RESSORTISSANTS DE KIDAL À GAO
- 13 TOMBOUCTOU : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
 DES LEADERS EN MATIÈRE D'ALERTE PRÉCOCE SUR
 LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME
- 14 MOPTI : LA MINUSMA FACILITE LA TENUE DE L'ATELIER PRÉPARATOIRE DES DIALOGUES Intercommunautaires
- 16 LA MINUSMA ET LE PNUD ACCOMPAGNENT L'ETAT Malien à travers une meilleure prise en Charge Sanitaire des détenus
- 17 L'EUCAP SAHEL ET LA POLICE DE LA MINUSMA FORMENT LA GENDARMERIE NATIONALE À L'ACCUEIL DES VICTIMES
- 18 A BAMAKO ÉGALEMENT, UNPOL APPORTE SON SOUTIEN À LA POLICE NATIONALE DU MALI
- 20 communiqués



04 JUILLET

MINUSMA-DEUX ANS APRÈS



MINUSMA, deux ans après: des succès et toujours plus de défis...

La MINUSMA a officiellement célébré ses deux années de présence au Mali, les 4 et 5 août derniers, à son Quartier Général, sis à l'Hôtel de l'Amitié, sur fond de succès mais également de nouveaux défis qui pointent à l'horizon. Une célébration en présence du Ministre malien des Affaires étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Coopération Internationale, ainsi que d'autres membres du gouvernement que sont les Ministres de la Défense et des Anciens Combattants, de la Sécurité et de la protection civile, de la Réconciliation Nationale et celui en charge de la Communication, porteparole du gouvernement . L'Assemblée Nationale était également représentée notamment par d'Honorables Députés, membres de la Commission de Défense et de Sécurité, Les membres du corps diplomatique et les chefs d'agences du système des Nations Unies représentant l'Equipe pays étaient également présents Dans son allocution d'ouverture des célébrations, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nation Unies et Chef de la MINUSMA, M. Mongi Hamdi, a placé la cérémonie sous le signe de l'importance que Son Excellence M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du

Mali et son gouvernement accordent à la coopération qui lie le Mali avec les Nations Unies. Il est ensuite revenu sur les multiples efforts fournis par la mission tout au long de ces deux dernières années avec, entre autres réalisations à l'actif de la MINUSMA: son engagement dans les pourparlers de Ouagadougou, l'organisation des élections présidentielle et législatives et de 2013, son plein appui en termes d'expertise et de logistique au processus d'Alger et la signature de l'Accord de paix.

« Les défis à la paix font partie de nos préoccupations quotidiennes, afin d'empêcher toute manœuvre pouvant altérer ou entraver notre marche vers la paix durable et irréversible », a-t-il dit, pour exprimer que malgré tous ces efforts, beaucoup reste à faire, en fonction notamment de la situation sécuritaire dont toutes les forces vives de la nation devront être les artisans car, a conclu Mongi Hamdi : « la paix au Mali n'est pas l'apanage de la seule MINUSMA ou quelques parties, elle est fondamentalement l'affaire de tous les maliens».

Lui emboitant le pas, le ministre malien des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Coopération Internationale, Abdoulaye Diop, a fait observer une minute de silence en la mémoire de tous les civils et militaires, maliens comme étrangers, « victimes d'attentats abjects et innommables alors qu'ils étaient au service de la paix». Tout en présentant ses condoléances aux autorités des pays amis et aux familles des victimes, il a les a rassurés que le « Gouvernement du Mali mettra tout en œuvre pour que ces crimes ne restent pas impunis ».

La MINUSMA, partenaire du peuple malien...

Abdoulaye Diop a salué la « mobilisation formidable et presque sans précédent de la communauté internationale autour du Mali », et témoigné que « la MINUSMA accomplit honorablement et dans la mesure des moyens dont elle dispose, sa mission de maintien de la paix et de stabilisation du pays, en collaboration étroite avec les autorités maliennes ».

06 AOUT

MINUSMA-DEUX ANS APRÈS



Puis, sur la base des progrès réalisés, entre autres: la signature de l'Accord préliminaire de Ouagadougou le 18 juin 2013, les pourparlers inclusifs d'Alger, la signature de l'Accord de paix des 15 mai et 20 juin 2015, la mise en place du Comité de suivi de l'Accord. la reconstitution du tissu social dans le nord, la consolidation du cessezle-feu. la réhabilitation du patrimoine culturel. Il a réaffirmé l'engagement de l'Etat malien à travailler pour la consolidation des acquis, tout en précisant que « le chemin menant à la paix durable et à la stabilité est encore long et parsemé d'embûches, les ennemis de la paix continuant de rôder et de sévir dans le pays et dans la sous-région ».

Suite aux discours prononcés, deux activités majeures étaient prévues : la projection d'un film bilan et la présentation d'une exposition photos dans le cadre de l'initiative "Deux ans au nom de la paix au Mali". Une occasion pour les visiteurs de prendre la juste mesure des efforts faits par la MINUSMA depuis deux ans, en faveur de la protection des civils, la sauvegarde de l'intégrité territoriale et le rétablissement de l'Etat de droit dans toutes ses composantes. A travers le film et les photos exposées, les participants dont les officiels maliens, les diplomates étrangers ou encore les élus locaux, les membres des organisations de la société civile et les représentants de l'Association des municipalités du Mali, ont pu se rendre compte du travail des composantes civiles et militaires de la MINUSMA, particulièrement au nord et aussi sur toute l'étendue du territoire.

Des succès visibles et tangibles en deux ans...

Satisfecit aussi de la part du Forum des organisations de la société civile et de l'Association des municipalités du Mali dont les leaders respectifs ont salué les efforts de la Minusma dans leur collaboration étroite sur le chemin du rétablissement de la paix dans le pays.

Yacouba Traoré, au nom de l'Association des municipalités, a salué « des échanges fructueux d'information, des concertations sur des sujets d'intérêt commun avec la MINUSMA », et Mamoutou Diabaté, au nom du Forum des organisations de la société civile, a plaidé pour « un renforcement de la communication entre la MINUSMA et la population pour couper court aux supputations de tous genres » et faire connaitre toutes ces réalisations.

Une meilleure collaboration, Mongi Hamdi les en a rassurés car, a-t-il dit, «
la MINUSMA considère
la société civile malienne
comme étant un partenaire
à part entière » avec qui
elle a pu tisser des relations
fortes, par l'intermédiaire
de la division des Affaires
civiles, plus particulièrement
à Bamako, Kidal, Gao,
Tombouctou et Mopti.

En effet, comme l'ont souligné les différents intervenants, beaucoup de réalisations sont à l'actif de la MINUSMA. Elle a, en deux ans, contribué à stabiliser le Mali par sa présence militaire et civile, surtout au nord, Les populations se sentent plus en sécurité partout où la Mission est déployée, et bénéficient de l'appui de la composante civile dans le cadre de la réconciliation, de la cohésion sociale et des projets à impact rapide destinés à aider au relèvement des régions autrefois touchées par la crise et

MINUSMA-DEUX ANS APRÈS



manguant d'infrastructures communautaires de base.

Ces réalisations multiples et variées, sont visibles aussi bien à Kidal, Gao, Mopti, Tombouctou, qu'à Bamako, et contribuent de facon substantielle à relancer les activités économiques dans ces zones.

La MINUSMA a été très active aux côtés de la Communauté internationale dans le processus de paix en cours qui a abouti en juin à la signature effective par toutes les parties de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali.

Toutefois, des défis persistent et continuent d'entraver la marche vers « l'objectif recherché, en l'occurrence la paix et rien que la paix », comme l'a rappelé le chef de la MINUSMA.

Beaucoup de défis en perspective sur le long chemin de la paix....

Ces défis ont pour nom : la protection des civils, le suivi de l'accord de paix et l'aboutissement du processus, la reconstruction et la stabilisation du nord du Mali, l'appui à la restauration de l'autorité de l'Etat. la réconciliation nationale et la consolidation de la cohésion sociale, la promotion des droits humains, la protection des sites culturels et historiques, etc. Autant de tâches, dont la Résolution 2227 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies du 29 juin 2015, a investi la mission et auxquelles, elle s'attèle au jour le jour dans un environnement plutôt hostile,

fait d'attaques asymétriques

fréquentes contre ses

positions.

Pour rappel, la MINUSMA a déploré la perte de 42 de ses Casques bleus dans ce genre d'attaques, notamment dans les régions de Kidal, Gao et Tombouctou. Les positions des Forces armées maliennes (FAMa) sont aussi régulièrement visées, ce qui complique la sécurisation du territoire malien pour toutes les parties.

Ces actes ne sont cependant pas de nature à altérer la détermination de la Mission à œuvrer auprès du gouvernement malien pour l'atteinte des objectifs communs, loin s'en faut. Le Chef de la MINUSMA a d'ailleurs clairement défini les quatre axes prioritaires autour desquels la mission entend concentrer ses actions futures, à savoir: soutenir et accompagner la mise en œuvre de

l'Accord de paix dans tous les domaines, œuvrer au respect du cessez-le-feu avec la mise en place des mécanismes de surveillance et de suivi, cibler les besoins pressants de la population et y apporter une réponse diligente, maintenir l'élan populaire en faveur de la paix et assurer le soutien permanent de toutes les composantes et de toutes les parties maliennes.

Tout ceci ne peut véritablement se réaliser que dans le cadre d'une franche et sincère collaboration entre toutes les parties, avec un rôle crucial à jouer par la société civile et les populations maliennes, pour la réalisation de l'objectif d'un « Mali un et indivisible » comme l'a réitéré le Ministre Abdoulaye Diop.

31 JUILLET

RENCONTRE DU CHEF DE LA MINUSMA AVEC LE MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ



Le Représentant Spécial du Secrétaire Général et Chef de la MINUSMA, M. Mongi Hamdi, s'est entretenu ce matin avec le Ministre de la solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Reconstruction du Nord, M. Hamadou Konaté.

Les discussions ont porté sur la nécessité d'assurer que les dividendes de la paix se matérialisent sur le terrain dans les meilleurs délais aux fins d'améliorer les conditions de vie de la population et de renforcer, par des actes concrets et tangibles, la confiance des maliens dans le processus de mise en œuvre de l'Accord de Paix. Le Chef de la MINUSMA et le Ministre se sont entendus sur la mise sur pied d'une équipe de travail (Task Force) chargée d'identifier des projets prioritaires dans ce domaine.

M. Hamdi a également abordé avec son interlocuteur la situation sur le terrain, particulièrement dans les régions du nord. Le Représentant Spécial et le Ministre malien se sont mis d'accord sur la nécessité de travailler ensemble pour atténuer les tensions. Ils ont souligné l'importance pour toutes les parties de respecter

leurs obligations conformément à l'Accord de Paix et de se conformer aux règles régissant les droits de l'Homme.



Ils ont convenu de la nécessité d'avancer rapidement dans la mise en œuvre des mesures de confiance entre les parties à l'Accord, notamment la libération des détenus. Le Chef de la MINUSMA a assuré le Ministre que la Mission est disposée à assurer le transport des individus qui ne se sont pas soupçonnés d'être impliqués dans des actes de terrorisme ou de violations graves des droits de l'Homme.

LE CHEF DE LA MINUSMA À GAO, À L'OCCASION DU 80EME ANNIVERSAIRE DE L'ARMÉE CHINOISE



Le Représentant Spécial du Secrétaire General des Nations Unies au Mali (RSSG), M. Hamdi Mongi, accompagné d'une forte délégation dont le Commandant de la Force de la MINUSMA, le General Major Michael Anker Lollesgaard et son Assistant militaire, M. Jakob Henius, s'est rendu à Gao ce vendredi 31 Juillet 2015 à l'occasion de la Journée de Libération de l'Armée chinoise, célébrée habituellement le 1er Août.

Venu dans la cité des Askias pour célébrer avec les soldats chinois le 80 eme anniversaire de leur armée, M. Hamdi a été accueilli sur place par le Chef de bureau de la MINUSMA à Gao, M. Francisco Osler, et par le Chef de la Police des Nations Unies (UNPOL) dans la région, M. Cherif Sami.

Face au contingent Chinois, M. Hamdi a indiqué que : « Ma visite à Gao est une manifestation de reconnaissance pour la contribution chinoise à la paix et à la stabilité au Mali. Nous sommes très fiers de ce que les chinois ont réalisé à Gao dans les secteurs du génie, de la protection

de la force et de la santé, dans lequel ils ont pu aider des centaines de patients. Ils se sont également distingués par leur discipline et leur engagement au nom de la Paix ».

La première étape de la visite a été le champ de tir de la force de protection du contingent chinois, sur l'axe Gao-Ansongo. La délégation s'est ensuite dirigée vers le Camp élevage, où sont basés le contingent chinois et la clinique médicale qu'il gère.

A cette occasion, les soldats chinois ont offert à la délégation une parade militaire, des démonstrations en arts martiaux et des exercices physiques de la force de protection, ainsi que des danses traditionnelles chinoises, ainsi que des manœuvres d'engins de travaux publics exécutés par le génie chinois.

Avant de quitter Gao, le RSSG et sa délégation se sont rendus au Super camp de la MINUSMA-Gao, pour y saluer et encourager l'ensemble du personnel de la Mission à poursuivre leurs efforts dans la recherche d'une paix durable au Mali.

04 AOUT



Depuis quelques semaines, le 2ème bataillon burkinabè dénommé «Gondaal 1 » est déployé dans la localité de Diabaly dans la région de Ségou. Ce nouveau bataillon vient renforcer l'effectif de la composante militaire du secteur ouest de la MINUSMA qui compte désormais trois bataillons dont un togolais déployé sur les localités de Douenza et Gossi, et deux Burkinabè déployés respectivement à Tombouctou et Ber, pour le premier (BFA BAT 1), et à Diabaly et Goundam, en ce qui concerne le second (BFA BAT 2).

Faisant suite au déploiement de ce 2ème bataillon Burkinabè, le Commandant de la Force Onusienne au Mali, le Général de Division Michael Anker Lollesgaard, s'est rendu à Diabaly le mercredi 29 Juillet pour y rencontrer, pour la première fois, ces nouveaux soldats de la paix. Il était accompagné pour cette visite par le Commandant du Secteur Ouest de la MINUSMA, le Général de Brigade Sidiki Daniel Traore. Le Général Lollesgaard a appelé les troupes, à être et demeurer très vigilantes face aux défis liés à leur mission. « Vous êtes venu au Mali juste après la signature de l'Accord de Paix, un moment très important qui ouvre une nouvelle phase du processus de paix. Cela ne signifie pas que la Paix est complètement gagnée. Il y existe encore des menaces et des ennemis de la paix qui continuent malheureusement de nous attaquer. Chaque fois que vous sortirez de votre camp, il est important que vous vous rappeliez et appliquiez ce que vous avez appris dans la formation que vous avez reçue avant votre déploiement ici. Aussi, soyez toujours prêts

à soutenir et à protéger la population locale » a-t-il déclaré. Il les a également exhorté à interagir le plus possible avec les populations et à être à l'écoute de leurs préoccupations, sans oublier de leur expliquer le mandat et les activités de la MINUSMA. Par ailleurs, le Commandant de la Force de la MINUSMA a remercié la compagnie Togolaise en partance. Détachés de Douenza à Diabaly, les soldats togolais ont assuré la sécurité de cette zone au cours des 15 derniers mois et y ont fait un excellent travail. En s'adressant à eux, le Commandant de la Force, n'a pas manqué, de le souligner : « nonobstant le fait qu'il vous a été confié un territoire plus vaste que votre pays d'origine, vous avez fait des efforts extraordinaires pour vous acquitter de vos tâches. Je vous souhaite donc un bon retour chez vous dans vos familles respectives.»

A son tour, le Commandant du bataillon burkinabè «Gondaal 1», le Colonel Sié Rémi Kambou, a rappelé aux soldats les raisons de leur présence sur le terrain: « Nous sommes ici à Diabaly pour protéger les populations de cette zone à travers des patrouilles de courtes et longues portées, des escortes, des missions de reconnaissances, etc... La MINUSMA a mis à notre disposition tous les moyens nécessaires afin que nous puissions remplir au mieux notre mandat », a-t-il souligné. Pour sa part, le Général de Brigade Sidiki Daniel Traore, le Commandant le Secteur Ouest de la MINUSMA, s'est dit satisfait de voir déployé sur le terrain un 3ème bataillon d'infanterie dans sa zone de responsabilité.

« Nous attendons encore en renforcement d'autres moyens sur le plan logistique et aérien, comme des hélicoptères », a-t-il fait savoir. Il a souligné qu'avec l'arrivée de ce troisième bataillon, les capacités d'action du Secteur Ouest connaissent une amélioration certaine en matière de protection des populations civiles, ce qui apportera une meilleure couverture de toute cette zone stratégique du Mali qui a connu plusieurs incidents sécuritaires au cours de l'année 2015.

En effet, la localité de Diabaly est située sur un axe routier essentiel entre le sud et le nord du Mali qui relie Bamako à Tombouctou en passant par Segou et Goundam. Egalement proche de la Mauritanie, Diabaly est un nœud stratégique pour tout mouvement de biens et de populations qui transitent également dans les zones environnantes et par-delà cette frontière commune.

Dans les prochains mois, le bataillon burkinabè «Gondaal 1» se déploiera également dans la localité de Léré, afin de renforcer davantage la protection de cet axe qui mène à Tombouctou.

Faut-il le rappeler, dans sa Résolution 2227 (2015), le Conseil de Sécurité de l'ONU autorise pour tout le territoire malien la présence d'un effectif militaire d'autour de 11 240 Casques bleus au sein de la MINUSMA.

GAO: L'UNITÉ FLUVIALE DE LA MINUSMA OFFRE DES SOINS GRATUITS À LA POPULATION DE TACHARANE -BICHIBARE



Ce lundi 3 Août, l'Unité fluviale du contingent Bangladeshi de la MINUSMA, a effectué une mission dans le village de Tacharane Bichibare. Composée de trois médecins et 4 assistants médicaux,

d'agents de la Force chargés de la Coordination des activités Civilomilitaires CIMIC (Civilian-Military Coordination), d'agents de la Police des **Nations Unies** UNPOL et du Bureau de l'Information et de la Communication de la MINUSMA, cette mission avait pour objectif de soigner

gratuitement la population du village de Bichibare, situé à 18 km de Gao sur les berges du fleuve Niger.

Plus d'une centaine de personnes, essentiellement des femmes et

des enfants, ont bénéficié de consultations mais également de médicaments gratuits. Hawa Maiga, une bénéficiaire, ne cache pas sa satisfaction face à cette initiative :

« je suis contente de cette visite du

la mission : « L'accueil que le village nous a réservé démontre l'importance que la population accorde à ce genre d'activités que nous menons. »



contingent Bangladeshi dans mon village. Elle m'a permis de recevoir des médicaments gratuitement après consultation, ce qui nous évite de nous rendre à Gao ».

Pour le Major Billal, Chef de

Il est à noter aue l'Unité Fluviale Bangladeshi est un contingent de 127 personnes qui patrouillent sur le fleuve pour sécuriser la navigation mais aussi les berges et les populations qui y sont installées. Près de 300 patrouilles ont déjà été menées

ces 12 derniers mois. De plus, la MINUSMA a entamé une cartographie du fleuve Niger, ce qui permettra une meilleur navigation sur cette artère vitale pour l'économie malienne.

31 JUILLET

2ÈME FORUM DE BAMAKO SUR LE « GENRE »

LES FEMMES AU PREMIER PLAN DE L'ÉMERGENCE DU MALI À L'HORIZON 2035



Les rideaux sont tombés ce 30 juillet sur le 2ème Forum de Bamako sur le genre et le développement, sur fond de fortes recommandations aux autorités et aux partenaires pour l'autonomisation de la femme malienne, afin qu'elle participe activement à l'émergence du Mali à l'horizon 2035...

Ouvert le 28 juillet 2015 au centre International des Conférences de Bamako (CICB), par le Premier Ministre malien, Modibo Keïta, sous le thème: «L'émergence de l'Afrique à l'horizon 2035: contraintes. défis et opportunités pour une participation effective des femmes africaines», le 2ème Forum de Bamako «Genre et développement» s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la 15ème édition du Forum de Bamako tenu le 15 février 2015.

La cérémonie s'est déroulée

en présence de hautes personnalités, de sommités, d'experts, de nombreux partenaires et de participants venus de toutes les régions du Mali, mais également de plusieurs pays d'Afrique (Bénin, Burkina Faso, Togo, Centrafrique, Sénégal, Côte d'Ivoire), des Caraïbes, notamment de la Martinique et de la Guadeloupe.

Ce deuxième rendez-vous aura permis de faire l'état des lieux des avancées et des résultats obtenus depuis la première édition. Ce fut aussi l'occasion de prendre des mesures idoines, faire des propositions concrètes pour améliorer ce qui n'a pas bien fonctionné jusqu'ici, d'où le vœu émis à l'ouverture par Abdallah Coulibaly, président du forum, de «voir sortir de ces assises de propositions constructives pour une Afrique émergente».

S'en sont suivi des débats de fond: les conditions de vie, de travail de la femme dans la société et leur impact sur son rendement social ont été abordées. Le constat est malheureusement triste: mutilations génitales de tous genres, excision, mariage forcé, pauvreté extrême, analphabétisme sont le lot des femmes maliennes, dans un environnement où elles sont culturellement asservies et politiquement marginalisées.

Mettre la femme au cœur des reformes pour l'émergence du Mali

L'écart entre les discours et la réalité a été fustigé. D'où la nécessité de réfléchir aux voies et moyens de sortir de cette spirale négative, et de trouver la meilleure formule pour une bonne participation de la femme à l'émergence de la nation. Il s'agit donc clairement, comme

l'ont réclamé les participantes, de mettre la femme au cœur des réformes de développement.

Le poids de l'explosion démographique dans la mise en œuvre de la politique a été largement abordé, notamment son impact sur la santé, l'éducation, les besoins de premières nécessité et les infrastructures. Il en ressort l'urgence d'une meilleure maitrise des politiques nationales de la population qui mettent au premier plan la santé maternelle, et valorisent la femme malienne dans ses efforts quotidiens.

La place de la femme africaine et surtout malienne, dans le contexte politico social du pays n'a pas échappé aux participants. Sa place dans le dialogue intergénérationnel, son rôle très attendu dans le cadre de la mise en œuvre des Accords de paix au Mali, de la réconciliation nationale, et de la cohésion sociale, mais aussi

son effort de régulation de de la montée du fait religieux dans la place publique ont été reconnus par tous.

D'où la nécessité de le mettre effectivement au premier plan de toutes initiatives de développement, car comme l'a si bien souligné Mama Koité Doumbia, présidente de la plateforme Femme au National Democratic Institute, «Les femmes veulent un changement, l'humanité veut un changement... »

Des discussions fructueuses en ateliers

Pour ce faire; il est important de valoriser, et d'autonomiser la femme malienne en lui accordant une place prépondérante dans les hautes sphères de prise de décisions, mais aussi dans les cellules de base de la société malienne. Le poids économique de la femme malienne n'est pas démontrer, et c'est un atout qu'il serait judicieux de capitaliser.

Un état des lieux approfondi du protocole de Maputo, et la mise en œuvre de la déclaration de Beijing, une vingtaine d'années après, ont permis de mesurer l'état d'avancement du processus dans son ensemble, et permis de recadrer la démarche pour l'atteinte de l'objectif de l'Afrique émergente à l'horizon 2035, de même que la mise en œuvre de l'agenda 2063.

Les traitements honteux et avilissants envers la gent féminine ne sont pas de nature à faire avancer les choses, non plus, bien au contraire. Pour Tharcisse Urayeneza, directeur pays de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), « les discours victimisant les femmes ou minimisant leurs capacités sont inacceptables », et ce qui peut faire avancer les choses, c'est beaucoup plus le passage des femmes du secteur

informel au secteur formel, car « c'est l'économie qui est à la base de tout ».

Des travaux en ateliers ont meublé le forum, autour d'une dizaine de thèmes dont : «L'Education et autonomisation sociales des femmes», «Gouvernance, la prise de décision et participation politique des femmes», «Femmes, économie et croissance inclusive», «Femmes, paix et sécurité», «Genre, développement durable et changement climatique».

Une synthèse a été faite des productions de ces groupes de réflexion sous la forme d'un document final transmis aux autorités compétentes, nationales et internationales, de même qu'aux partenaires techniques et financiers, pour de requérir leur soutien pour la mise en œuvre du programme quinquennal «Femme, développement et croissance inclusive».

Le document fait, entre autres recommandations, la création de conditions acceptables au profit des jeunes filles méritantes du nord afin qu'elles puissent mener à bout leur scolarité, la mise en application effective des textes en vigueur pour mettre fin aux mutilations génitales et autres excision de la jeune fille, l'appui de la MINUSMA dans la création d'activités génératrices de revenus aux profit des femmes à faible revenu, la mise en place d'un programme en faveur de la femme rurale qui tienne compte de ses spécificités et de ses besoins réellement exprimés...

Le forum a été organisé avec le soutien de nombreux partenaires, dont la MINUSMA. Rendez-vous est pris pour 3ème édition du forum, afin d'évaluer le chemin parcouru jusque-là sur l'autoroute de l'émergence du Mali à l'horizon 2035.



Ce Jeudi 30 Juillet, la section des Affaires Civiles de Kidal a organisé un atelier de travail entre les ressortissants et les autorités Administratives de la région de Kidal à Gao. L'objectif principal cette rencontre était de renforcer la confiance entre les populations et les autorités locales, mais aussi de contribuer à la facilitation du retour de l'autorité de l'Etat et des services sociaux dans la région. L'activité a également été l'occasion pour la MINUSMA de mieux faire comprendre sa mission à travers l'explication de la résolution 2227 (2015) du Conseil de Sécurité des Nations Unies, ainsi que son travail, ses efforts et les défis de l'heure.

Cette séance a regroupé une soixantaine de participants parmi lesquels des agents de l'Etat notamment des sous-préfets, des enseignants ainsi que les représentant des populations déplacés de Kidal vivant dans la ville de Gao, depuis les tragiques évènements de Mai 2014.

La cérémonie d'ouverture du forum a été présidée par le Gouverneur de la région de Kidal qui a souhaité la bienvenue aux participants en ces termes : « Un mois et demi après la signature de l'Accord issu du processus d'Alger, le moment est venu de le mettre en œuvre pour une paix durable et définitive. L'atteinte de cet objectif tant souhaité par tout le peuple, passe nécessairement par le rétablissement de la confiance dans la relation entre l'administration et la population. La reprise des services sociaux de base indispensable à l'amélioration des conditions de vie de la population ne pourra se faire qu'avec le retour de l'administration et de l'Etat ».

Après avoir remercié tous les participants à cet atelier, le représentant de la Section des Affaires Civiles de la MINUSMA à Kidal, M. Alladoum Nadingar, a expliqué la nécessité d'une telle rencontre : « Nous avons organisé cet atelier pour que la région de Kidal ne soit pas oubliée. La confiance entre la population et l'administration est très faible. Notre objectif en tant que facilitateurs, est qu'à travers ces cadres de réflexion, l'écart pourra être réduit. N'oublions pas que la restauration de l'autorité de l'Etat s'inscrit dans le mandat de la MINUSMA, d'où notre responsabilité à pouvoir accompagner ce processus si délicat ».

Dans sa contribution, le Sous-préfet de Tessalit, M. Oumar Maiga, a affirmé : « Il est mieux que l'administration retourne sur place, une fois sur place, cette confiance reviendra petit à petit entre la population et l'administration. La MINUSMA est un partenaire qui nous accompagne, il faudra nécessairement que nos forces armés soient opérationnelles sur le terrain».

« Il faut remettre l'autorité de l'Etat à l'Etat. Il doit s'investir pour un retour effectif et définitif pour qu'ils puisse sécuriser correctement la ville de Kidal », c'est l'avis de M. Hameye Mahamane, enseignant de Kidal.

Cet atelier fut donc une opportunité pour les participants d'obtenir les réponses à de nombreuses questions notamment sur le rôle de la MINUSMA dans la sécurisation de la population à travers la restauration de l'autorité de l'Etat ou encore sur l'impact des patrouilles dans la ville.

A l'issue de ces échanges, les autorités de Kidal se sont réjouies de cette rencontre qui leur a permis d'échanger avec les ressortissants de la région mais également de mieux connaître la MINUSMA.

TOMBOUCTOU: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES LEADERS EN MATIÈRE D'ALERTE PRÉCOCE SUR LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

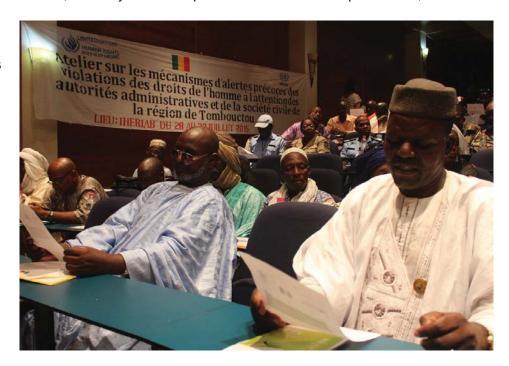
Du 28 au 30 juillet 2015, le Bureau Régional des droits de l'Homme de la MINUSMA, en collaboration avec les structures étatiques spécialisées, a tenu un atelier sur les mécanismes d'alerte précoce sur les violations des droits de l'homme à l'attention de 90 participants venants des 5 cercles de la région de Tombouctou. Au centre « Ahmed Baba» de la ville, les participants ont discuté du rôle des autorités administratives, sécuritaires, coutumières, religieuses mais aussi de celui de la société civile, dans la protection des civils et la promotion des droits de l'Homme.

Cette initiative de la MINUSMA s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités visant à prévenir et à répondre efficacement à toute violation de droits de l'Homme auxquelles les populations sont exposées. Les mécanismes d'alerte précoce prévoient un système de communication constant et directe avec les populations et l'établissement d'un numéro téléphonique vert. La Division des Droits de l'homme, à travers leurs points focaux, peut ainsi prendre rapidement connaissance de toute information concernant une violation des droits de l'Homme et la rapporter tout aussi rapidement pour que des réponses appropriées soient fournies. La collecte des informations permet également à la MINUSMA d'identifier les tendances en termes de violations et d'entreprendre des actions préventives pour la protection des individus et populations.

Depuis les années 1980, plusieurs initiatives d'alerte précoce liées aux conflits ont été conçues sur le plan international, y compris dans l'ensemble du système des Nations Unies.

Tout au long de la formation, les participants ont échangé sur des thèmes tels que : « le mandat de la MINUSMA et la protection des civils », « l'analyse des risques des droits de l'homme, notamment ceux des réfugiés et des personnes déplacées dans la région de Tombouctou.

Présent à la cérémonie de clôture, le Chef du Bureau régional de Tombouctou par intérim, AlHous-



et types de violations de droits de l'Homme », « la protection des femmes et des enfants en période de conflit », ainsi que « l'importance de la cohésion sociale et la résolution des conflits comme outils de protection.»

Diadie Hamadou Maiga, un responsable de la société civile et porte-parole de tous les participants, a expliqué que « ces trois jours de formation ont permis aux participants de se rendre compte de l'importance de la médiation traditionnelle pour la résolution des conflits au sein des communautés ». Selon lui, les participants sont mieux outillés pour fournir un soutien adéquat aux autorités de l'Etat malien dans leurs fonctions pour toutes les questions de protection

seinou Moctar, s'est dit convaincu que les objectifs de l'atelier ont été atteints. « La protection des civils est au cœur du mandat de la MI-NUSMA. Les mécanismes d'alerte précoce contribuent à prévenir les violations des droits de l'homme, d'en réduire les effets et même d'en décourager les potentiels auteurs » a-t-il déclaré.

En cas de besoin, utilisez les numéros verts du Bureau des Droits de l'Homme de la MINUS-MA:

Tombouctou: 94 9 5 11 77

Kidal: 94 95 12 44 Gao: 94 95 16 63 Mopti: 94 95 00 28 Bamako: 20 21 08 03

MOPTI : LA MINUSMA FACILITE LA TENUE DE L'ATELIER PRÉPARATOIRE DES DIALOGUES INTERCOMMUNAUTAIRES

Depuis 2013, la MINUSMA est engagée aux côtés des autorités maliennes dans le processus de stabilisation et pacification du pays. Le dialogue intercommunautaire et intracommunautaire est d'une importance capitale dans l'atteinte de cet objectif qu'est la paix durable. La MINUSMA apporte donc son soutien aux communautés pour promouvoir ces différentes formes de dialogues. C'est, parmi d'autres

le plus souvent ces conflits ont lieu entre agriculteurs, par endroits, ils peuvent également avoir lieu entre agriculteurs et éleveurs. S'ils sont pour la plupart mineurs, ces affrontements peuvent dans certains cas s'avérer extrêmement violents, avec leurs corollaires de coups et blessures, voire même de morts d'hommes.

Selon le Maire de Koro, « le pays dogon est très bouleversé par les intercommunautaires pour une prévention et une gestion durable des conflits dans le Cercle de Koro en partenariat avec le Gouvernorat de Mopti et l'Association Nationale Ginna Dogon (une association de promotion de la culture Dogon).

Environ 217 personnes ont participées à cet atelier. Etaient présent Mme Mélanie Hauenstein, Cheffe de Bureau de la Minusma ; M. Moumouni Damango, représentant du Gouverneur; les Préfets, les Présidents des conseils de Cercle, les Sous-Préfets, les Maires ; les Chefs de village, les membres des organisations de la société civile (RECOTRADE, Ginna Dogon, Tabital Pulaku, association des femmes, association des jeunes) ; ainsi que les juges de paix, la gendarmerie, la garde nationale, et la presse locale, à travers le correspondant de l'Agence Malienne de Presse et de Publicité (AMAP), et les animateurs des radios locales.

L'atelier préparatoire des dialogues communautaires de Koro avait pour objectifs de créer un cadre d'échange entre les décideurs et les acteurs sur la problématique des conflits dans le Cercle de Koro, et de proposer des recommandations permettant de poser les jalons des dialogues intercommunautaires pour la gestion durable des conflits dans le Cercle. Autrement dit : créer les conditions pour établir et entretenir le dialogue entre les uns et les autres, afin de trouver des solutions durable aux problèmes.

La MINUSMA a donc donné l'occasion aux participants, de



attributions, le rôle de la Division des Affaires Civiles de la Mission qui, les 30 et 31 juillet derniers a initié, dans la ville de Koro (Cercle de Koro, Région de Mopti), un atelier préparatoire sur les dialogues communautaires dans l'ensemble dudit Cercle.

La région de Mopti est une région à vocation agropastorale où se côtoient et cohabitent les agriculteurs et les éleveurs. Cette cohabitation se passe parfois dans des conditions difficiles, pouvant aboutir à des conflits. Si

multiples conflits, le plus souvent liés au foncier (à l'occupation des terres ndlr). Il est temps pour nous de chercher à les endiguer, afin que règne la paix et la quiétude. Et c'est l'occasion qui nous est donnée par la MINUSMA de préparer le processus de dialogue intercommunautaire, qui reste la seule alternative pour arriver à nos fins ».

C'est dans ce cadre que la Division des Affaires Civiles de la MINUSMA à Mopti a initié un atelier préparatoire des dialogues proposer des pistes de solutions pour la gestion durable et pacifique des nombreux conflits qui minent le Cercle. Comme l'a rappelé Mme Mélanie Hauenstein, Cheffe de Bureau de la MINUSMA/Mopti , « la MINUSMA a initié cet atelier en partenariat avec les autorités régionales et la société civile en vue de rechercher les bases de consultations et de concertations entre

les communautés afin de trouver des solutions aux conflits. » Elle a souligné que « La MINUSMA ne peut pas faire la paix à la place des Maliens, nous sommes là pour appuyer les autorités maliennes, la société civile ainsi que les communautés, à rétablir le vivre ensemble qui a toujours caractérisé la société malienne dans son ensemble. »

Le Président de GINNA DOGON, M. Mamadou TOGO, a saisi cette occasion pour déclarer que « sans paix il n y a point de développement. L'un conditionnant l'autre, il est temps et même grand temps que mes compatriotes comprennent qu'il faut arrêter les conflits de terre, de chefferie, d'Imamat et même de politique. »

Après la cérémonie d'ouverture présidée par le représentant du Gouverneur, les participants ont suivi des communications sur les conflits majeurs dans le Cercle de Koro. Ce sont entre autres, le conflit de Koporo Pen (opposant les agriculteurs Togo et Sagara), le conflit de Ombo (opposant les agriculteurs), le conflit de



Dinangourou (opposant les agriculteurs dogons et les éleveurs peulhs) et le conflit de Socoura (opposant des agriculteurs dogons).

Les participants ont été regroupés en 4 sous-groupes de travail. Les 4 sous-groupes ont traités le même thème à savoir « les causes des conflits » et proposé des pistes de solutions et des recommandations.

L'Atelier a conclu sa séance par l'adoption des recommandations présentées par les groupes de travails.

L'initiative de la MINUSMA saluée par tous.

Tous les acteurs présents ont tenu à saluer cette initiative de la MINUSMA, qui vise à regrouper tous les leaders du cercle de Koro et des Cercles voisins (Bankass et Bandiagara) afin de dégager des propositions de solutions pour réduire significativement les conflits dans la région.

Pour Alhaji OUSMANE BOLLY, leader religieux et représentant de L'AMUPI (Association Malienne pour l'Unité et le Progrès de l'Islam) à Koro, « cette initiative de la MINUSMA est la bienvenue et arrive au bon moment.

Actuellement la région connait beaucoup de conflits avec la saison des récoltes. Des initiatives comme celles-ci permettent d'instaurer un dialogue entre les communautés afin de faire cesser les violences.»

M. David SAGARA, ancien ministre, pense quant à lui que « toute initiative allant dans le sens de l'apaisement, des concertations et toute initiative allant dans le sens de réunir les gens pour qu'ils communiquent, sont des initiatives qui sont grandement à saluer. Je pense que cette initiative est pertinente, au moment où il y a un accord global qui est signé au niveau national. L'initiative de la MINUSMA pour le contact avec la société civile, avec les populations est une bonne approche. »

A souligner que des ateliers de suivi seront organisés dans les communes par la Division des Affaires Civiles de la MINUSMA à Mopti dans les semaines et mois à venir.

30 JUILLET

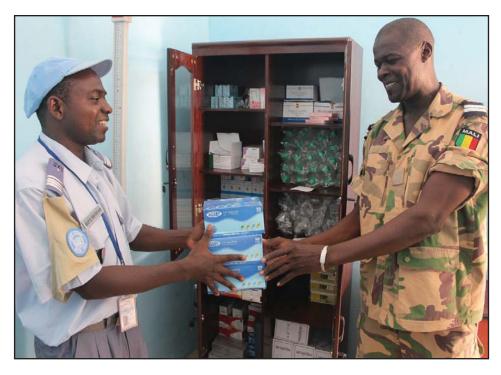
LA MINUSMA ET LE PNUD ACCOMPAGNENT L'ETAT MALIEN À TRAVERS UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE SANITAIRE DES DÉTENUS

Le 27 juillet 2015, La Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires (SAJP) de la MINUSMA à Tombouctou, en partenariat avec le PNUD, a mis à la disposition de la Maison d'Arrêt et de Correction de Tombouctou (MACT), un important lot de matériel, dont des « ce don de la MINUSMA et du PNUD est un soulagement et un bonus pour les autorités en charge des détenus dans la région. Pendant longtemps, les responsables des maisons d'arrêt de Tombouctou étaient dans l'obligation de se référer au centre de malades et de fournir un régime adapté aux besoins des infirmes et des malades chroniques.»

M. Alhousseini a également ajouté que le même texte rapporte que chaque infirmerie doit être composée d'une salle de consultation médicale, d'une pharmacie, d'une salle de soins infirmiers ainsi que d'une ou des salles d'isolement des malades. Afin de se conformer aux standards indiqués par la loi, la réfection de la MAC de Tombouctou par la MINUSMA, en avril dernier, avait déjà permis de transformer deux salles en infirmerie et servent aujourd'hui de salle de soins et de salle de consultation médicale.

Par ailleurs, suite à un plaidoyer de la MINUSMA et de la Direction Régionale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée de Tombouctou, la Direction Régionale de la Santé a désigné en juillet 2015 un technicien supérieur de la santé pour suivre l'état de santé des détenus et leur prodiguer des soins. Ensemble avec l'opérationnalisation de l'infirmerie, cette mesure tendra à satisfaire le Principe 9 des Principes fondamentaux relatifs au traitement des détenus qui prévoit que : « Les détenus ont accès aux services de santé existant dans le pays, sans discrimination aucune du fait de leur statut juridique ».

Conformément à son mandat, tel que défini par la Résolution 2227 (2015) du Conseil de Sécurité de l'ONU, la MINUSMA et le PNUD dans le cadre du Global Focal Point, poursuivent les efforts pour la restauration et la consolidation de l'Etat de Droit, notamment par une assistance matérielle et technique aux autorités nationales pour la réhabilitation du système judiciaire et pénitentiaire dans les régions du Nord.



équipements médicaux, des produits pharmaceutiques, du mobilier de bureau et un réfrigérateur. Ce geste vise à rendre opérationnelle l'infirmerie de la prison de Tombouctou, ainsi qu'à améliorer les conditions de détention, notamment sur le plan sanitaire. Les équipements et produits proviennent d'un stock acquis par le PNUD sur financement du Bureau de Prévention des Crises et Relèvement du Programme, au profit des infirmeries des cinq maisons d'arrêt de la région de Tombouctou.

Le Capitaine Gabrielle Flanzan Sidibé, chef de la division chargé des régimes de détentions, de la règlementation et de la réinsertion de la Région de Tombouctou, a exprimé sa reconnaissance en déclarant que : santé de référence de la ville pour les consultations médicales des détenus, avec tous les risques d'évasion que cela pouvaient comporter ». Il a ensuite invité les donateurs potentiels à suivre cet exemple en faveur des personnes incarcérées et contribuer ainsi au respect de leurs droits.

Pour sa part, Moctar Alhousseini, chef de la section Justice et Correction de la MINUSMA-Tombouctou a expliqué que l'infirmerie de la Maison d'Arrêt et de Correction de Tombouctou est désormais opérationnelle et respecte l'article 51 du Décret no. 88-002/PG-RM du 4 janvier 1988 selon lequel, « une infirmerie est créée dans chaque établissement et y est pourvue un équipement permettant de donner des soins convenables aux détenus



Pour leur toute première action conjointe dans le cadre des missions de gestion de crise, l'EUCAP et la MINUSMA ont organisé à l'Ecole de Gendarmerie « Chef d'escadron Balla Koné » de Bamako, du 3 au 7 août 2015, un atelier de formation au profit d'une quinzaine d'adjudants-chefs de la gendarmerie nationale.

Première d'une série de six avant la fin de l'année 2015, cette formation organisée sous le thème «Accueil, assistance des victimes et enregistrement des plaintes » a suscité autant d'engouement que d'espoir, dans ce sens qu'elle s'inscrit dans la droite ligne des besoins de la gendarmerie nationale, dont le représentant du Directeur général a si bien dit, lors de son allocution à la cérémonie de clôture qu'« en tête des priorité de la gendarmerie, se trouve la formation, car sans elle les équipements et autres technologies ne servent à rien ».

Quinze commandants de brigade venus de toutes les régions du pays ont pris part à ce rendez-vous d'échanges et d'apprentissage, marquant le début d'une collaboration stratégique inscrite sur le long terme entre l'EUCAP et la MINUSMA qui a l'expérience de ce genre de formations au profit des forces de défense et de sécurité du Mali.

Elle a été axée sur des cas concrets auxquels font face les stagiaires sur le terrain comme l'accueil et l'écoute des victimes, l'enregistrement des plaintes et leur traitement, les témoignages et critères de leur prise en compte, le statut accordé au témoin selon les cas et les circonstances de sa déposition... Autant de situations qui leur permettront de mieux apprécier les cas une fois de retour dans leurs unités.

Deux projections ont meublé la session: une vidéo sur un cas de plainte pour vol de voiture et une diapositive retraçant l'histoire d'un jeune enfant malien. Sous le titre « Le vélo disparu », elle retrace la belle aventure d'Amadou, enfant de Lafiabougou (quartier de Bamako) qui plus préoccupé par son petit déjeuner qu'il allait acheter dans un supermarché du quartier, laisse son vélo à l'entrée de ce dernier sans aucune précaution. A son retour, il remarque la disparition de son unique moyen de déplacement.

Désemparés et ne sachant que faire, ses parents ont entrepris de déposer une plainte "contre X" au bureau de gendarmerie qui, de façon professionnelle et suivant la procédure requise, se saisit du cas et entreprend une recherche fructueuse du vélo perdu. La morale de cette belle histoire set sans doute la confiance établie entre la gendarmerie et ce jeune citoyen qui grandira avec une bonne image des forces de sécurité de son pays.

Une formation pour améliorer des relations de la gendarmerie avec ses usagers

Lors de la dernière journée, les représentants des médias ont été invité à suivre un cas de traitement de plainte simulé par les apprenants: celui d'un citoyen qui, victime de vol et d'agression physique. Ils ont pu apprécier la qualité de l'accueil qui lui a été fait, l'enregistrement

L'EUCAP SAHEL ET LA POLICE DE LA MINUSMA FORMENT LA GENDARMERIE NATIONALE À L'ACCUEIL DES VICTIMES

de sa plainte et les recommandations des agents à son endroit.

A la clôture de l'atelier, tous les discours ont été unanimes à reconnaitre l'importance de cette formation dont la thématique répond parfaitement à une urgence, et surtout de la nécessité pour les commandants de brigade ainsi outillés de partager ces bonnes pratiques avec leurs subalternes. Comme celui de l'Adjudant-chef Adama Maiga, porte-parole des stagiaires qui, au nom de ses pairs, a exprimé leur engagement à «se servir au mieux des outils partout où besoin sera», et à transmettre ce qu'ils ont appris à ce qui n'ont pas pu y prendre part.

Le Chef de mission de l'EUCAP, l'ambassadeur Albrecht Conze, a lié cette formation à l'urgence d'aider à sa stabilisation du Mali qui justifie la présence de son organisme et celle de la Minusma. Il a en outre souhaité que les enseignements reçus à cette occasion soient appliqués dans l'intérêt de la stabilité du Mali.

Pour le chef de la Composante police de la MINUSMA, Abdounasir Awale, l'exemple du vélo perdu n'est pas fortuit, car « pour gagner la confiance des populations, il faut des gestes, et un des gestes les plus utiles, c'est l'accueil», a-t-il conseillé.

Dans le souci de contribuer davantage au rapprochement des citoyens d'avec leurs forces de défense et de sécurité, cinq autres formations sont ainsi prévues dans les semaines à venir, dont une au profit toujours de la gendarmerie, deux pour la police et autant pour la garde nationale.

07 AOUT

A BAMAKO ÉGALEMENT, UNPOL APPORTE SON SOUTIEN À LA POLICE NATIONALE DU MALI

Mercredi 5 août dernier, 3 bâtiments réhabilités et construits avec l'appui de la Police de la MINUSMA ont été inaugurés. Ces travaux d'une valeur totale de plus de 65 000 000 de Francs CFA, entrent dans le cadre des Projets à impacts Rapides (Quick Impacts Projects QIP's) initiés par UNPOL et conduit en partenariat avec la Section Stabilisation et Relèvement de la MINUSMA, en faveur des Forces de Sécurité du Mali.

Plaques de visibilités recouvertes, rubans solidement attachés, bâches, chaises, pupitre et escadron de policiers en formation pour rendre les honneurs... Le 5 août dernier, dans l'enceinte du commissariat de Police du 15ème arrondissement à Bacodiicoroni (en commune 5 de Bamako), régnait l'ambiance solennelle des grands jours et pour cause : le Directeur Général de la Police Nationale du Mali, le Contrôleur Général de Police Hamidou Kansaye, le Commissaire de la Police des Nations Unies au Mali (UNPOL/ MINUSMA), Abdounasir Awalé, les autorités et notabilités ainsi que le Maire et le Procureur de la Commune 5, et même quelques griots étaient venus procéder à la première des trois inaugurations de locaux prévues ce jour-là. Des infrastructures qui ont été bâties et remises en état, au profit des commissariats du 3ème et du 15ème arrondissement de Bamako, ainsi que de la Brigade d'Investigation Judiciaire (BIJ).

Ce projet a donc permis de réhabiliter le commissariat de Bacodjicoroni, grâce notamment au dallage de la cour et à la réfection des fosses septiques. Outre ces remises en état, un magasin d'entreposage mais surtout deux nouveaux bureaux ont été construits pour abriter la Brigade de Recherche (BR). La BR qui, depuis la création du commissariat en 2009, était réfugiée dans les logements d'astreinte du Commissaire. La livraison de ces nouveaux bureaux met ainsi fin



à une « injustice ». En effet, selon l'hôte du jour, le Commissaire Abdoulaye Djiré, au regard des excellents résultats de la BR de Bacodjicoroni, à l'origine de l'arrestation de « quelques-uns des plus grands délinguants de la capitale », il était important que cette brigade ait ses propres bureaux. Dans son allocution de bienvenue, M. Djiré a tenu à remercier la MINUSMA: « C'est pour vous dire, Monsieur le Chef de la Composante Police MINUSMA, combien nous seront éternellement reconnaissant pour ce joyau que vous venez d'offrir à mon commissariat...», avant de poursuivre par ces mots: « C'est pendant les moments difficiles que l'on connait ses vrais amis. La MINUSMA a été et reste un ami, un vrai ami du Mali!». Conscient de l'effort consenti à travers cet investissement, le Commissaire Diiré a clôt son intervention ainsi: « Je vous donne l'assurance que de ce joyau sera fait un bon usage, au seul profit des populations ».

Visiblement touché par les propos de son prédécesseur, le Commissaire d'UNPOL/ MINUSMA, Abdounasir Awalé, l'a remercié dès l'entame de son propos, avant de saluer la présence du Directeur Général de la Police Nationale et de souligner le rôle très important que ce dernier a joué dans la réussite des différents projets à impacts rapides : « C'est par son volontarisme, sa détermination et surtout sous ses directives que l'on a pu avancer ». Après avoir rappelé le travail effectué par UNPOL pour le renforcement des capacités opérationnelles de la Police malienne, dans les régions du Nord comme à Mopti et Bamako, le Commissaire Awalé a réaffirmé son engagement et celui de son équipe à remplir la mission qui leur a été assignée : « C'est une préoccupation de tous les jours pour la Police MINUSMA. d'aider les Forces de Sécurité maliennes en

particulier la Police. Etant dit que notre mandat premier est de vous aider. ». S'adressant à ses agents, le Directeur de la Police Nationale les a exhorté à prendre soin de leurs nouvelles dotations : « Mes chers collègues du 15ème arrondissement, prenez soin de ces joyaux. Tenez compte de la modicité des ressources de la Direction Générale de la Police Nationale. J'espère que pendant plusieurs années, nous n'aurons pas à nous plaindre de vous, nous

de mieux faire leur travail en accueillant les usagers, plaignants mais aussi suspects, dans de meilleures conditions.

Ces trois inaugurations découlent d'un vaste plan d'action intégré de la Police des Nations Unies, qui comporte 15 autres chantiers de ce type à travers le pays dont l'achèvement ne saurait tarder.

Jour après jour, au-delà des chantiers, UNPOL



n'aurons pas à nous plaindre du mauvais entretien des nouveaux locaux qui viennent de vous être offerts. ». Le Directeur Général Kansaye, a fini son discours en remerciant la MINUSMA pour ces efforts.

Les discours tenus dans la cour du 15ème arrondissement ont été suivis par les visites de la BIJ et du Commissariat du 3ème arrondissement situés en centre-ville. Ces deux bâtiments ont également été rénovés pour des montants respectifs de plus de 24 et 21 millions de francs CFA. Ils permettront aux agents

poursuit le renforcement des capacités opérationnelles des Forces de Sécurité à travers la tenue de formations théoriques et pratiques au profit de la Police, de la Gendarmerie et de la Garde Nationale.

Initialement très important dans l'appui à la stabilisation du Mali, avec l'adoption de la Résolution 2227 (2015) du Conseil de Sécurité, le rôle de la Police des Nations Unies devient prépondérant notamment à travers la Réforme du Secteur de la Sécurité.



COMMUNIQUÉS

03 AOUT : LA MINUSMA CONDAMNE LES ATTAQUES TERRORISTES CONTRE LES FORCES ARMÉES Et de sécurité du mali au centre et au nord du pays

La MINUSMA condamne avec vigueur les lâches attaques terroristes perpétrées contre les Forces Armées et de sécurité maliennes par des hommes armés non identifiés au centre et au nord du pays.

La première attaque a ciblé les Forces Armées maliennes le 1er août lors d'une embuscade sur l'axe Diabaly-Nampala, à 6 km de Toulé, commune de Nampala, dans la région de Ségou. La seconde attaque a été menée tôt le matin aujourd'hui contre une unité de la Garde Nationale basée à Gourma Rharous, située à environ 120 km à l'est de la ville de Tombouctou.

La MINUSMA présente ses condoléances au Gouvernement et aux Forces Armées et de sécurité maliennes ainsi qu'aux familles des victimes. Elle souhaite un prompt rétablissement aux blessés. La MINUSMA souligne encore une fois l'urgence de faire avancer le processus de paix aux fins d'assurer que le Gouvernement et les parties prenantes conjuguent leurs efforts et agissent ensemble et avec le soutien de la population pour parer au défi terroriste qui menace le Mali et son peuple.

06 AOUT : LA COMMISSION TECHNIQUE MIXTE DE SÉCURITÉ SE RÉUNIT À BAMAKO

La Commission Technique Mixte de Sécurité chargée de superviser la mise en œuvre des Accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités s'est réunie hier au siège de la MINUSMA à Bamako, sous la présidence du Commandant de la Force de la Mission, le Général de Division Michael Anker Lollesgaard.

La réunion, à laquelle ont pris part des représentants du Gouvernement, de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), de la Plateforme des Mouvements d'Autodéfense et de la Médiation internationale, s'est déroulée dans une atmosphère constructive.

Les discussions ont abouti aux résultats suivants :

- L'approbation de recommandations au sujet de quatre (4) allégations de violation du cessez-lefeu qui ont été discutées lors de la réunion.
- La décision précédente de la CTMS d'établir une Equipe Mixte d'Observation et de Vérification (EMOV) à Kidal a été confirmée et les trois parties (Gouvernement, CMA et Plateforme) désigneront au courant du mois d'août 2015 leur membres respectifs au sein de cette équipe.
- Les parties ont convenu que les conditions sont désormais propices pour mettre fin à la CTMS et activer le Comité Technique de Sécurité (CTS) qui est prévu dans l'Accord de Paix et de Réconciliation Nationale et doit rendre compte au Comité de Suivi de l'Accord (CSA). La première réunion du CTS devra se tenir le 1er septembre 2015.
- Les parties ont reconnu que le cas de Ménaka demeurait un problème. Toutefois, les parties ont toutes été d'accord sur la nécessité d'assurer que ce cas ne se pose pas en obstacle à la progression des travaux du CTS et de le résoudre par des voies politiques, parallèlement au processus de mise en œuvre de l'Accord de Paix.
- Les parties ont convenus qu'il sera hautement important d'assurer dans le cadre des travaux du CTS une prise de décision rapide au sujet des localités où les sites de cantonnement seront établis et de mettre en place le plus tôt possible le Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) aux fins de faciliter et coordonner les patrouilles conjointes entre les parties.

Le Commandant de la Force de la MINUSMA et le Président de la CTMS, qui assure également la présidence du CTS, a exprimé sa satisfaction des progrès réalisés lors de cette réunion. Il a félicité les parties pour l'esprit constructif dont ils ont fait preuve lors des discussions, et qui a fortement démontré la volonté de toutes les parties de se conformer aux échéanciers de mise en œuvre de l'Accord de Paix.

07 AOUT : LA MINUSMA CONDAMNE L'ATTAQUE TERRORISTE À SÉVARÉ, RÉGION DE MOPTI

Tôt le matin aujourd'hui, des hommes armés non- identifiés ont lancé une attaque ciblant un site militaire malien dans la ville de Sevaré, région de Mopti. Les attaquants, qui ont été repoussés par les Forces Armées maliennes, se sont ensuite retranchés dans un hôtel de la ville (Byblos). Les confrontations entre les assaillants et les Forces Armées et de sécurité maliennes ont continué durant la matinée et des tirs sporadiques continuent à l'hôtel et à ses alentours.

Les rapports disponibles indiquent qu'un membre du personnel international associé de la MINUSMA a été tué durant l'attaque.

La MINUSMA condamne en les termes les plus vigoureux cette attaque ignoble.

La MINUSMA continue de suivre des très près le développement de la situation et de coordonner ses efforts avec les autorités maliennes et les représentants de la communauté internationale et Barkhane.

La MINUSMA, à la demande des autorités maliennes, a pris des dispositions pour assurer le transport d'une équipe malienne d'intervention rapide de Bamako à Sévaré en renfort aux forces armées et se sécurité nationales qui sont sur les lieux. Cette équipe est accompagnée par des experts de la Police de la

MINUSMA pour apporter, au besoin, un appui technique.

La MINUSMA a également renforcé la sécurité de l'aéroport Sévaré-Mopti et a déployé une équipe médicale qui est déjà stationnée à l'aéroport pour apporter toute assistance éventuelle requise.

07 AOUT : DÉCLARATION ATTRIBUABLE AU PORTE-PAROLE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR L'ATTAQUE AUJOURD'HUI À SÉVARÉ AU MALI

Le Secrétaire général condamne l'attaque perpétrée aujourd'hui à Sévaré au Mali qui a causé la mort d'au moins un employé contractuel des Nations Unies. Des soldats des Forces armées maliennes auraient également été tués et blessés dans cet incident qui est actuellement en cours.

Cette attaque n'affectera pas la détermination des Nation Unies à accompagner le peuple malien dans ses efforts pour mettre en œuvre l'accord de paix. Le Secrétaire général appelle le peuple malien et les parties signataires de l'accord à demeurer unis dans leur poursuite d'une paix juste et durable au Mali.

Le Secrétaire général présente ses condoléances aux familles des victimes ainsi qu'aux gouvernement et peuple du Mali. Il souhaite un prompt et complet rétablissement aux blessés.

08 AOUT : ATTAQUE TERRORISTE À SÉVARÉ - LA MINUSMA DÉPLORE LES PERTES EN VIES HUMAINES

La MINUSMA est soulagée par la conclusion tôt le matin aujourd'hui des opérations menées avec succès par les forces maliennes et les en félicite.

La MINUSMA réitère sa ferme condamnation de l'attaque terroriste ignoble perpétrée à Sévaré et déplore les pertes en vies humaines causées par cet acte criminel. Elle présente ses condoléances au Gouvernement Malien et aux Forces Armées maliennes ainsi qu'aux gouvernements et aux familles des victimes parmi lesquelles elle compte des personnels associés de compagnies sous-traitantes de la MINUSMA. Elle souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Le bilan concernant les personnels associés de la MINUSMA est le suivant :

- Quatre (4) ont été récupérés à l'Hôtel Byblos dès la fin des opérations et amenés au Bureau de la MINUSMA à Mopti Sévaré, où ils se trouvent encore en attendant leur transfert à Bamako. Ils sont respectivement originaires d'Afrique du Sud (2), de la Fédération de Russie (1) et d'Ukraine (1). Ils sont tous en bonne santé. Leur présence à l'hôtel n'a pas été détectée par les assaillants et la MINUSMA était en contact permanent avec eux tout au long de l'attaque et jusqu'au dénouement de la situation.
- Cinq (5) ont perdu la vie et une enquête est en cours pour établir les circonstances exactes de leur mort durant les évènements. Il s'agit d'un malien, qui était le chauffeur de la compagnie sous-traitante de la MINUSMA, un népalais, un sud-africain et deux ukrainiens. Les dispositions sont prises aux fins de transporter les dépouilles mortelles à Bamako.

La MINUSMA continuera à coopérer et à coordonner très étroitement ses efforts avec les autorités maliennes ainsi qu'avec les représentants de la communauté internationale à Bamako dans le cadre des opérations de suivi en cours, notamment dans les enquêtes conduites par les autorités maliennes sur l'attaque.

La MINUSMA demeure déterminée à accomplir ses tâches avec dévouement dans la mise en œuvre de son mandat en appui au Mali, à son gouvernement et à son peuple.